

Adopté le : 04 avril 2025
Date de mise en ligne : 08 avril 2025

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 24 janvier 2025 à 20h00 à la mairie

- Séance présidée par Mr VILLEMAIRE Jean-Luc
- Membres présents : Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie.
- Membre excusé : Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr JOLY Pierre
- Membre absent : Mme DUCROT Isabelle
- Secrétaire de séance : Mme SAUVAGE Tatiana
- Auxiliaire de secrétaire de séance : Mme PIRAT Magali
- La séance est ouverte à 20h00.
- Le quorum est atteint.
- Ordre du jour : Adoption du procès-verbal du conseil de décembre - Désignation du secrétaire de séance – Espace de la Forge, phase PRO et emprunt – Autorisation d’engager et mandater avant vote du budget primitif - Commissions - Questions et Invitations diverses - Vie communale

Ordre du jour :

- **Adoption du procès-verbal du conseil de décembre**
Mr le Maire demande aux membres de se prononcer sur le dernier compte-rendu de conseil, ils acceptent à 12 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr Jean-Luc VILLEMAIRE, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie.) 0 Contre 0 Abstention, le procès-verbal du conseil du 20 décembre 2024, transmis le 23 décembre 2024.
- **Désignation du secrétaire de séance**
Monsieur le Maire désigne Mme SAUVAGE Tatiana comme secrétaire de séance. Le conseil accepte à 12 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr Jean-Luc VILLEMAIRE, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie.) 0 Contre 0 Abstention
- **Espace de la Forge**
 - **Phase PRO**
Monsieur le Maire informe que les études reprennent en phase PRO. Le lancement de la consultation des entreprises est prévu semaine 11. Le délai pour consultation des entreprises est de 10 semaines , en suite

analyse des offres et négociations. Donc notification du marché aux entreprises retenues semaine 21 ou 22 pour un démarrage des travaux semaine 25. Durée des travaux environ 12 mois.

Une réunion avec les concessionnaires des réseaux impactés est prévue le mercredi 29 janvier.

○ **Emprunt**

Monsieur le Maire donne lecture des offres de prêts reçues des différents organismes pour 500 000 € empruntés.

- Banque des Territoires : Taux fixe à 3.64% sur 25 ans soit 259 701.26€ d'intérêts. Remboursements trimestriellement. Coût total du prêt 759 701 .26€
- Crédit Mutuel : Taux fixe à 3.55 sur 20 ans soit 200 454.89€ d'intérêts + Frais de dossier 500€. Remboursements trimestriellement. Coût total du prêt 700 454 .26€
- Crédit Agricole : Taux fixe à 3.45€ sur 20 ans soit 192 872.46€ d'intérêts + Frais de dossier 500€. Plusieurs possibilités de périodicité des remboursements. Le plus avantageux est mensuellement. Coût total du prêt 692 872.46€

Le conseil accepte à l'offre du Crédit Agricole avec remboursements mensuels à 12 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr Jean-Luc VILLEMAIRE, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie.) 0 Contre 0 Abstention.

- **Autorisation d'engager et mandat avant vote du budget primitif**

Monsieur le Maire informe que le sujet est annulé. Les comptes concernés n'ayant pas été ouverts en 2024, impossible d'engager dépenses avant vote du budget primitif 2025.

- **Commissions**

▪ **Scolaire**

Monsieur le Maire informe de la réception d'un mail de l'IEN annonçant la suppression d'une classe pour la rentrée prochaine sur le nouveau RPI. Il informe avoir répondu de suite à ce mail, pour exprimer son mécontentement vis-à-vis de de cette suppression de classe, juste après la mise en place du RPI à 3 communes et aussitôt la convention de ruralité terminée.

▪ **Matériel**

Monsieur Jacky Malin informe que le taille-haie est toujours en panne.

▪ **Bâtiments**

- **Neue salle des fêtes**

Monsieur Jean-Pierre FERRIER informe que la neue est percée, donne lecture d'un devis de l'entreprise SORGUE de 3510€ TTC. Les travaux doivent être réalisés rapidement.

- **Appartement Rue de la Gare**

Monsieur Jean-Pierre FERRIER informe que le logement communal à côté de la mairie, est libre et les peintures sont à refaire, le chauffe-eau est à changer ainsi que la robinetterie et la barre de douche. Donne lecture d'un devis de l'entreprise Yannis MEGARD de 6384.72€ TTC. Le conseil accepte le devis. La commission bâtiment va se réunir pour choisir les couleurs. Le loyer passera à 430€ pour le nouveau locataire.

▪ **Voirie**

Monsieur le Maire informe que l'accès au verger conservatoire est fait. L'ancienne route a été retrouvée donc la facture sera moins élevée que prévue.

Les trous pour les futures plantations ont été faits en même temps. Reste fumier et arbres à déterrer et à replanter.

Travaux voirie réalisés également Chemin de Villars Putet par l'entreprise CTPP.

▪ **CCAS**

Monsieur le Maire informe que le repas des anciens sera le 22 novembre 2025.

▪ **Conseil Municipal des Jeunes (BOUM)**

Monsieur le Maire informe que la Boum sera le 22 février de 19h à minuit. Enfants concernés nés de 2009 à 2013.

Le Conseil Municipal des Jeunes souhaite reverser le bénéfice au moto-club l'Étincelle.

- **Questions et invitations diverses :**

• **CREADIODES**

Monsieur le Maire informe d'un devis de CREADIODES, entreprise implantée à Feillens, pour un panneau électronique et un écran tactile pour affichage électronique.

Pour le panneau électronique, le devis comprenant fourniture, pose et formation, écran LED avec mat, en location 48 mois à 271.20€ TTC par mois. Le conseil accepte ce devis.

Pour l'écran tactile simple face, la location est de 386.47€ TTC/mois sur 24 mois. Le conseil refuse ce devis.

• **Recensement**

Monsieur le Maire informe que le recensement avance bien, 70% de la population est recensée à ce jour.

• **Jeu Bresse Bourguignonne**

Monsieur le maire rappelle le mail de l'Office de Tourisme de la Bresse Bourguignonne concernant le jeu Bresse Bourguignonne, qui souhaite recenser des anecdotes sur la commune, sur son patrimoine, son identité.

• **Invitations**

Monsieur le Maire informe des invitations reçues :

- Réunion du SYDESL le 30 janvier

- Visite du Centre d'Enfouissement du SMET 71 à Chagny, mercredi 5 février

- Réunion et repas des Anciens Combattants et Victimes de Guerre le samedi 15 février à 9h30

- **Vie communale :**

▪ Le prochain conseil est fixé au mercredi 26 février à 20h00.

Les suivants seront si pas de modification, les vendredis 4 et 25 avril

▪ La boum du Conseil Municipal des Jeunes sera le samedi 22 février à 19h00

▪ Monsieur le maire informe de 3 décès, 1 baptême et 1 pacs à venir

La séance est close à 21h30.

Secrétaire de séance,
SAUVAGE Tatiana



Monsieur le Maire,
VILLEMAIRE Jean-Luc

